

Les volets participent autant que les fenêtres et les portes à la composition et à l'animation des façades.

Par leurs mobilité et leurs différentes fonctions, ils reflètent l'activité du bâtiment et le font vivre, comme les paupières du bâtiment qui s'habillent.



Les volets animent la façade sur rue

Les volets à battants sont des occultations très répandues en milieu rural et sur les constructions à pan de bois. Mais ils sont présents sur l'ensemble du territoire marnais.

Les volets à deux battants pleins à planches en bois massif sont, en Champagne, comme les portes, traditionnellement installés pour prévenir des intrusions. Au rez de chaussée, pour assurer sécurité et ventilation on trouve souvent des «cours de ventilation».

Les persiennes filtrent le regard et la lumière, tout en laissant passer l'air. Quand elles sont mobiles, on parle de volets à ventons.



Une diversité de formes pour une diversité de fonctions

Au delà de leur intérêt esthétique, les volets ont aussi le rôle de :

- **occulter** ou filtrer la lumière
- **soustraire du regard**
- **isoler** du chaud, du froid, du vent et du bruit.
- **protéger** les ouvertures contre les intrusions.

Avant toute modification, il est important de **s'interroger sur l'usage** qui sera fait du volet. Certains éléments peuvent être réutilisables (gonds, arrêts...).

Selon les territoires et le type de construction, ils peuvent prendre plusieurs formes. Dans tous les cas, le volet reste un élément à part entière de l'architecture du bâtiment, intégré au projet dès la conception de ce dernier. **Tout volet n'est pas adapté à tout type de bâtiment.**



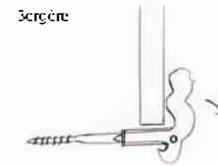
La plupart des volets peuvent être mécanisés, voire motorisés, afin de faciliter les manipulations. Cependant les systèmes de mécanisation mal intégrés au bâtiment peuvent porter atteinte à son intérêt architectural.

Les arrêts de volet

Tournoyant:



Sergent:



Les baies étant rapprochées les unes des autres en ville, les occultations privilégiées en milieu urbain sont les volets roulants et pliants qui n'occupent pas la surface des trumeaux.

Les volets roulants en bois sont intégrés à la maçonnerie, de sorte que les rails et le coffre soient invisibles.

Les persiennes métalliques se relient dans l'épaisseur du tableau de la baie, avec un ambrequin comme guide.

Les persiennes pliantes en bois sont incluses dans la largeur du tableau.



Les volets anciens doivent être **conservés et restaurés**, afin d'éviter de banaliser l'architecture au profit d'éléments standardisés.

Pour entretenir ces volets en bois, il faut les **peindre dans un ton plus soutenu** que les fenêtres.

Les volets à écharpes en Z sont proscrits. Ils ne sont pas issus de l'architecture traditionnelle marnaise, et encore moins adaptés en milieu urbain.

Les volets roulants standardisés ne sont pas compatibles avec l'architecture traditionnelle. S'ils n'ont pas été pensés pour **s'intégrer justement dans le tableau**, l'imposte ou la feuillure de la baie, ils portent atteinte à la qualité du bâtiment. De plus, les caissons et les rails bloquent l'apport de lumière.

La pose de volets intérieurs est parfois recommandée en milieu urbain, notamment quand les fenêtres sont trop rapprochées pour accueillir des volets battants.





« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture

Ministère de la culture et de la communication

Direction régionale des affaires culturelles
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Marne

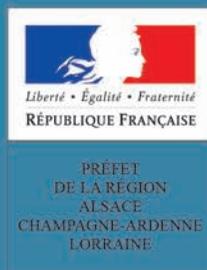
38 rue Cérés
51100 Reims

Téléphone : 03.26.47.74.39

Télécopie : 03.26.50.01.93

Courriel : sdap.marne@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



Pour vous aider et vous conseiller dans vos projets, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine est à votre disposition. Le standard est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 (accueil du public sur rendez-vous).

